

Conseil d'UFR ALLSH

amU Faculté des arts, lettres,
langues et sciences humaines
Aix Marseille Université

Jeudi 17 avril 2025



amU
Aix Marseille Université

Ordre du jour

1. Questions diverses
2. Informations
3. Validation du compte rendu de la séance du 19 décembre 2024 (délibération)
4. Tarifs de la Formation Continue (délibération)
5. Calendrier pédagogique 2025-2026 (délibération)
6. Campagne des diplômes d'établissement (délibération)
7. Relations Internationales : Fiche projet Université de Johannesburg (délibération)
8. Modifications des statuts de l'UFR ALLSH (délibération)
9. Conventions de partenariat pédagogique

1. Questions diverses

2. Informations :

- Référentiel
- Mobilier parking Vitez
- Associations étudiantes (salle A012)
- Appel à projets recherche (A3I : Inter-composantes ; Innovation ; Interdisciplinaire)
- Unités d'enseignement TEDS
- Travaux bâtiment de la scolarité
- Groupe de travail sur la formation initiale et les concours de recrutement des professeurs des écoles et du second degré
- Bureau des examens
- Demande de modification des statuts (articles 21 et 22)
- Mise à disposition des clés des salles de cours
- Planning des salles C421 et C423

3. Validation du compte rendu de la séance du 19 décembre 2024

VOTE

4. Tarifs de la Formation Continue

Proposition de tarification de la formation continue pour 2025-2026

Niveau de diplôme	Tarif horaire 2024-2025	Fourchette tarifaire (fonction Nbre d'heures)	Fourchette tarifaire horaire amU	Proposition de tarif 2025-2026 sans modules FC
Licence 1	12 €	de 5 000 € à 7 536 €	de 4 à 17,50 €	2 600 €
Licence 2				2 600 €
Licence 3				3 000 €
L pro Patrimoine (Arles)	18 €	6 500 €	de 6 à 25 €	4 000 €
L pro Intervention sociale (langue des signes)	18 €	6 120 €		4 000 €
L pro Médiation par des approches artisitiques et culturelles (AD)	13,67 €	7 491 €		7 700,00 €
L pro Médiation par des approches artisitiques et culturelles	10,48 €	7 200 €		7 500,00 €
Master 1	14,5 €	de 2 030 € à 8 279,5 €	de 4,50 à 30 €	3 500 €
Master 2	14,5 €	4234/9454	de 4,50 à 30 €	4 500 €
Doctorat			Tarifs spécifiques	
SFAD		Forfait de 350 €*		
Préparation agrégation	9 €		de 1,50 à 11 €	10 €

* : Forfait que demande le SFAD pour les cours à distance

Frais de la formation + 350 € de SFAD (avec une permanence zoom assurée par le SFAD)

VOTE

5. Calendrier pédagogique 2025-2026

6. Campagne des diplômes d'établissement

ALLSH - Diplômes d'établissement pour 2025-2026

Diplômes d'établissement nécessitant une présentation à la CFVU du 3 juillet 2025

Légende :

Fermeture / suppression

Création

Modification nécessitant un passage en CFVU

Manipulation à effectuer dans AUDE

Intitulés des diplômes d'établissement	Modifications enregistrées dans AUDE	Observations
CESU Supervision psychanalytique	Fermeture (déjà verrouillé dans AUDE)	
CU Certificat bureautique et multimédia : Maîtrisez la conception de tous vos documents composites	Fermeture	
CU Certificat de survie numérique : Les clés pour appréhender le digital	Fermeture	
CU Formation des maîtres d'apprentissage	Suppression	
D.U. Psychothérapie institutionnelle	Fermeture (déjà verrouillé dans AUDE)	
DESU Clinique du bébé, de l'enfant et de l'adolescent : psychopathologie et psychanalyse	Fermeture (à confirmer)	
DESU Culture française : littérature, arts et société	Fermeture dans l'optique d'une ouverture pour 2026-2027	Dossier à préparer en vue de l'ouverture pour 2026-2027
DESU Métiers Transitaires et Interculturel	Suppression	
DU allemand - préparation au CAPES	Fermeture	DU remplacé par le DU Allemand créé pour 2025-2026
DU ENvironnement & ACTION (DU ENACT)	Fermeture (à confirmer)	
DU Langues et Cultures : Allemand	Fermeture	DU remplacé par le DU Allemand créé pour 2025-2026
DU Langues et Cultures : Néo-helléniques	Suppression	DU remplacé par le CU d'études néo-helléniques créé pour 2024-2025
DU Langues et Cultures : Provençal	Fermeture	
DU Mondes anciens	Fermeture	
DU Allemand	Création	Tous les enseignements sont mutualisés avec un diplôme national
DU Anthropologie appliquée au monde socio-économique	Création	Sous réserve de validation en conseil de département prévu le 02/04/2025
DU Islamologie II : Débats et cultures dans l'islam classique et contemporain	Création	Ce DU est le niveau supérieur du DU Islamologie créé précédemment
DU Métiers de la distribution et de la diffusion cinématographique	Création	
CU Fondements de l'islamologie	<p>Modification du tarif de la formation initiale (tarif proposé : 250€ --> 300€)</p> <p>Modification du tarif de la formation continue (tarif proposé : 550€ --> 600€)</p> <p>NB :</p> <p>- le tarif de gauche correspond au tarif "deuxième inscription" voté à la CFVU du 8 juillet 2024 et au CA du 16 juillet 2024</p> <p>- le tarif de droite correspond au tarif fixé par le responsable de la formation dans AUDE (c'est-à-dire au tarif deuxième inscription) pour l'année 2025-2026 et qui sera donc soumis à l'approbation de la CFVU du 3 juillet 2025</p>	<p>Alerte de cohérence liée au fait qu'AUDE confond total HETD (144) et volume horaire étudiant (100). Ce dernier est bien inférieur aux 120h et entre bien dans le cadre du CU (volume horaire étudiant inférieur à 120)</p> <p>Les tarifs d'équilibre de la FI et FC sont de 52,83%, donc inférieurs aux 100% requis. L'argumentaire mentionne une convention de partenariat avec l'IFI, qui subventionne l'ouverture et le maintien de cette formation.</p> <p>Structuration en BCC à effectuer</p>
DESU Créativité et innovation	<p>Modification du tarif de la formation initiale (tarif proposé : 436€ --> 478€)</p> <p>Modification du tarif de la formation continue (tarif proposé : 2431€ --> 2665€)</p> <p>Actualisation de la maquette</p>	
DESU Eloquence et théâtre	Modification du tarif de la formation continue (tarif proposé : 1150€ --> 1500€)	Alerte de cohérence entre heures enseignants et heures maquette : à vérifier
DESU Ergologie et ergomanagement : manager le travail par l'activité	<p>Création du régime d'inscription "formation initiale", tarif proposé : 500€</p> <p>Modification du tarif de la formation continue (tarif proposé : 3000€ --> 3600€)</p> <p>Ce DESU passe en distanciel</p> <p>Actualisation de la maquette et structuration en BCC</p>	Réouverture
DU Histoire de la Méditerranée	Modification du tarif de la formation continue (tarif proposé : 1500€ --> 1800€)	Structuration en BCC à effectuer

DU Islamologie : principes, enjeux, applications dans la France contemporaine (1re session)	<p>Modification du tarif de la formation continue (tarif proposé : 700€ --> 1000€)</p>	<p>Les tarifs d'équilibre de la FI et FC sont de 67,98%, donc inférieurs aux 100% requis. L'argumentaire mentionne une convention de partenariat avec l'IFI, qui subventionne l'ouverture et le maintien de cette formation</p> <p>Structuration en BCC à effectuer</p>
DU Islamologie : principes, enjeux, applications dans la France contemporaine (2e session)	<p>Modification du tarif de la formation continue (tarif proposé : 700€ --> 1000€)</p>	<p>Les tarifs d'équilibre de la FI et FC sont de 48,68%, donc inférieurs aux 100% requis. L'argumentaire mentionne une convention de partenariat avec l'IFI, qui subventionne l'ouverture et le maintien de cette formation</p> <p>Structuration en BCC à effectuer</p>
DU judéo-espagnol, Espagne médiévale et judaïsme ottoman	<p>Modification de l'intitulé du DU (anciennement "Langue judéo-espagnole, Espagne médiévale et judaïsme ottoman")</p> <p>Modification du tarif de la formation continue (tarif proposé : 2000€ --> 431€)</p> <p>Ouverture de niveaux : élargissement du DU aux niveaux Intermédiaire et Continuant</p> <p>Actualisation de la maquette et structuration en BCC</p>	<p>Tarifs initiaux à rétablir (cf. harmonisation des tarifs des DU de langues)</p>
DU Langues et Cultures : Grec ancien	<p>Suppression du régime d'inscription "formation continue"</p> <p>Modification du tarif de la formation initiale (tarif proposé : 166€ --> 148€)</p> <p>Actualisation de la maquette et structuration en BCC</p>	<p>Tarifs initiaux à rétablir (cf. harmonisation des tarifs des DU de langues)</p> <p>Alerte de cohérence liée à la présence d'UEs à double codage (c'est-à-dire mutualisées entre plusieurs niveaux du même DU). En cas de double codage, le total des heures enseignant est nécessairement inférieur au total des heures maquette. C'est le cas de plusieurs UE dans ce DU, ce qui explique l'incohérence que détecte AUDE entre le volume horaire enseignant et le volume horaire maquette</p>
DU Langues et Cultures : Latin	<p>Suppression du régime d'inscription "formation continue"</p> <p>Modification du tarif de la formation initiale (tarif proposé : 166€ --> 148€)</p> <p>Actualisation de la maquette et structuration en BCC</p>	<p>Tarifs initiaux à rétablir (cf. harmonisation des tarifs des DU de langues)</p> <p>Alerte de cohérence liée à la présence d'UEs à double codage (cf. DU "Langues et Cultures : Grec ancien")</p>
DU Thérapie Narrative : Fondamentaux et Techniques d'intervention	<p>Modification du tarif de la formation initiale (tarif proposé : 1100€ --> 1500€)</p> <p>Modification du tarif de la formation continue (tarif proposé : 1900€ --> 2500€)</p> <p>Actualisation de la maquette</p>	

VOTE

ALLSH - Diplômes d'établissement pour 2025-2026

Diplômes d'établissement ne nécessitant pas une présentation à la CFVU du 3 juillet 2025

Légende :

Modification ne nécessitant pas un passage en CFVU

Manipulation à effectuer dans AUDE

Intitulés des diplômes d'établissement	Modifications enregistrées dans AUDE	Observations
CU d'études néo-helléniques	Actualisation de la maquette	
CU Risques Psycho-Sociaux et Qualité de Vie au Travail : analyser le travail et le transformer	/	Réouverture
DESU Guide-interprète & guide-conférencier : responsable d'ingénierie en tourisme durable	Actualisation de la maquette et structuration en BCC	
DU Animateur d'ateliers d'écriture	Actualisation de la maquette	
DU Didactique du Français Langue Etrangère	Modification du tarif de la formation initiale (tarif proposé + 225€ → 239€) Modification du tarif de la formation continue (tarif proposé + 2000€ → 2123€) Actualisation de la maquette et structuration en BCC	Tarifs initiaux à rétablir (cf. harmonisation des tarifs des DU de langues)
DU Etudes africaines	Actualisation de la maquette et structuration en BCC	Alerte de cohérence entre heures enseignants et heures maquette : à vérifier
DU Formation aux métiers de la médiation	/	
DU Langues et civilisations de l'Orient ancien	/	Maquette à actualiser (intitulés + codes)
DU Langues et Cultures : Arabe	/	Maquette à actualiser (intitulés + codes)
DU Langues et Cultures : Arménien	Actualisation de la maquette et structuration en BCC	
DU Langues et Cultures : Berbères	Actualisation de la maquette et structuration en BCC	Alerte de cohérence liée à la présence d'UEs à double codage (c'est-à-dire mutualisées entre plusieurs niveaux du même DU). En cas de double codage, le total des heures enseignant est nécessairement inférieur au total des heures maquette. C'est le cas de plusieurs UE dans ce DU, ce qui explique l'incohérence que détecte AUDE entre le volume horaire enseignant et le volume horaire maquette.
DU Langues et Cultures : Bulgare	Modification du tarif de la formation initiale (tarif proposé + 225€ → 215€) Modification du tarif de la formation continue (tarif proposé + 2000€ → 950€) Actualisation de la maquette et structuration en BCC	Tarifs initiaux à rétablir (cf. harmonisation des tarifs des DU de langues)
DU Langues et Cultures : Catalan	Actualisation de la maquette et structuration en BCC	
DU Langues et Cultures : Chinois	Actualisation de la maquette et structuration en BCC	Réouverture
DU Langues et Cultures : Coréen	/	Maquette à actualiser (intitulés + codes)
DU Langues et Cultures : Espagnol	Actualisation de la maquette et structuration en BCC	
DU Langues et Cultures : Hébreu et études juives	Actualisation de la maquette et structuration en BCC	
DU Langues et Cultures : Italien	Ouverture d'un niveau : élargissement du DU au niveau Initiation Actualisation de la maquette	Saisie en cours : à vérifier
DU Langues et Cultures : Néolatin et linguistique comparée	Actualisation de la maquette et structuration en BCC Demande d'hybridation (cours en présentiel à ALLSH + ouverts en distanciel synchrone à des étudiants nationaux et internationaux qui ne pourraient se déplacer)	
DU Langues et Cultures : Persan	Actualisation de la maquette et structuration en BCC	
DU Langues et Cultures : Polonais	Modification du tarif de la formation initiale (tarif proposé + 225€ → 215€) Modification du tarif de la formation continue (tarif proposé + 2000€ → 950€) Actualisation de la maquette et structuration en BCC	Tarifs initiaux à rétablir (cf. harmonisation des tarifs des DU de langues)
DU Langues et Cultures : Portugais	Actualisation de la maquette et structuration en BCC	
DU Langues et Cultures : Roumain	Actualisation de la maquette et structuration en BCC Demande d'hybridation (cours en présentiel à ALLSH + ouverts en distanciel synchrone via Zoom à des étudiants nationaux et internationaux qui ne pourraient se déplacer)	Tarifs initiaux à rétablir (cf. harmonisation des tarifs des DU de langues)

DU Langues et Cultures : Russe	<p>Modification du tarif de la formation initiale (tarif proposé : 225€ → 221€)</p> <p>Modification du tarif de la formation continue (tarif proposé : 2000€ → 905€)</p> <p>Actualisation de la maquette et structuration en BCC</p>	Tarifs initiaux à rétablir (cf. harmonisation des tarifs des DU de langues)
DU Langues et Cultures : Serbo-Croate	<p>Modification du tarif de la formation initiale (tarif proposé : 225€ → 215€)</p> <p>Modification du tarif de la formation continue (tarif proposé : 2000€ → 950€)</p> <p>Actualisation de la maquette et structuration en BCC</p>	Tarifs initiaux à rétablir (cf. harmonisation des tarifs des DU de langues)
DU Langues et Cultures : Tchèque	<p>Modification du tarif de la formation initiale (tarif proposé : 225€ → 215€)</p> <p>Modification du tarif de la formation continue (tarif proposé : 2000€ → 950€)</p> <p>Actualisation de la maquette et structuration en BCC</p>	Tarifs initiaux à rétablir (cf. harmonisation des tarifs des DU de langues)
DU Langues et Cultures : Turc et ottoman	<p>Modification du tarif de la formation initiale (tarif proposé : 225€ → 316€)</p> <p>Modification du tarif de la formation continue (tarif proposé : 2000€ → 931€)</p>	<p>Tarifs initiaux à rétablir (cf. harmonisation des tarifs des DU de langues)</p> <p>Création d'un doublon en 2025-2026 : modifications à répercuter sur le DU de 2018-2019</p>
DU Langues et Cultures de l'Inde	Actualisation de la maquette et structuration en BCC	Maquette à actualiser (intitulés + codes) et structuration en BCC à effectuer

VOTE

7. Relations Internationales : fiche projet Université de Johannesburg

FICHE PROJET

ACCORD DE COOPÉRATION INTERNATIONALE / CONVENTION D'APPLICATION

<i>Cochez la case correspondant à votre projet</i>	
Accord <input checked="" type="checkbox"/>	Nouvel accord <input checked="" type="checkbox"/> Renouvellement <input type="checkbox"/> Date de 1 ^{ère} signature :
Convention d'application <input checked="" type="checkbox"/>	Nouvelle convention <input checked="" type="checkbox"/> Renouvellement <input type="checkbox"/> Date de 1 ^{ère} signature :
Convention de Diplôme en Partenariat international (DPI) <input type="checkbox"/>	Renouvellement <input type="checkbox"/> Date de signature de la convention précédente :

Nom de l'agent DRI correspondant pour le projet : Pascale Hurtado

A renseigner par le porteur du projet aussi précisément que possible

Nom de l'établissement :	Université de Johannesburg
Ville – Pays Site Web	Johannesburg, Afrique du Sud https://www.uj.ac.za/
Type d'établissement	Université publique
Principales disciplines :	Université pluridisciplinaire qui compte 7 facultés (Education, Droit, Humanités, Design et architecture, Sciences de la Santé, Ingénierie) et 1 Collège (Economie et Affaires).
Nombre d'étudiants :	Environ 30 000, dont 14% d'étudiants internationaux, répartis sur 4 campus
Autres caractéristiques (classement, certification, label, points forts....)	Classée 401-500 par THE (301-400 pour les Arts et les Humanités)
Porteur(s) à Aix-Marseille Université	Sebastian HÜSCH Sebastian.husch@univ-amu.fr
Nom-Prénom :	0663172291
Coordonnées (tel, mel)	
Composante(s)/ Département(s) et Laboratoire(s)/Centre(s) de recherches de rattachement :	ALLSH Département de Philosophie Centre Gilles Gaston Granger UMR 7304
Autre(s) département(s) /composante(s) concerné(s) :	-
Contact partenaire	

VOTE

8. Modifications des statuts de l'UFR ALLSH

STATUTS ACTUELS		MODIFICATIONS PROPOSEES	
TITRES ET ARTICLES		TITRES ET ARTICLES	
Titre I – Le cadre institutionnel et organisationnel général		Titre I – Le cadre institutionnel et organisationnel général	
<p>Article 5 - Organisation de l'UFR</p>	<p>En application des dispositions du code de l'Éducation, l'unité de formation et de recherche est administrée par un conseil élu et dirigé par un-e directeur-trice élu-e par ce conseil.</p> <p>Le conseil est assisté notamment d'un comité des études, d'un comité de la recherche et de commissions qui émettent des avis consultatifs.</p> <p>L'UFR regroupe des départements de formation, des unités de recherche, des services dirigés par des directeurs-trices élus-es par le conseil sur proposition du-de la directeur-trice de l'UFR et, selon les cas, dotés d'instances collégiales. Les départements de formation peuvent s'associer, les unités de recherche peuvent être organisées en maison(s) de la recherche ou en fédération(s).</p> <p>Une coordination opérationnelle des départements de formation et des unités de recherche est mise en place. Des conférences des directeurs de département et des unités de recherche sont réunies au moins trois fois par an.</p> <p>Le-a directeur-trice de l'UFR est assisté d'au minimum trois directeurs-trices adjoints-es chargés-es respectivement de la formation, de la recherche et des affaires générales.</p> <p>Les directeurs-trices adjoints-es sont nommés-es par le-a directeur-trice de l'UFR et choisis-es parmi les enseignants-es-chercheurs-es, enseignants-es et chercheurs-es en position d'activité à l'UFR ALLSH.</p> <p>Les missions du-de la directeur-trice de l'UFR ainsi que celles de ces adjoints-es sont définies au titre IV des présents statuts.</p> <p>Le-a directeur-trice de l'UFR est également assisté-e, à l'échelon centralisé de la composante, d'un-e responsable administratif-ve.</p> <p>Le-a responsable administratif-ve met en œuvre, anime et coordonne les personnels et l'emploi des moyens de l'UFR pour l'exercice de ses missions dont il-elle assure la gestion en conformité avec la politique de l'établissement et en liaison avec les services centraux.</p> <p>À ce titre, il-elle exerce notamment une mission d'aide au pilotage de la composante.</p>	<p>Article 5 - Organisation de l'UFR</p>	<p>En application des dispositions du code de l'Éducation, l'unité de formation et de recherche est administrée par un conseil élu et dirigé par un-e directeur-trice élu-e par ce conseil.</p> <p>Le conseil est assisté notamment d'un comité des études, d'un comité de la recherche et de commissions qui émettent des avis consultatifs.</p> <p>L'UFR regroupe des départements de formation, des unités de recherche, des services dirigés par des directeurs-trices élus-es par le conseil sur proposition du-de la directeur-trice de l'UFR et, selon les cas, dotés d'instances collégiales. Les départements de formation peuvent s'associer, les unités de recherche peuvent être organisées en maison(s) de la recherche ou en fédération(s).</p> <p>Une coordination opérationnelle des départements de formation et des unités de recherche est mise en place. Des conférences des directeurs de département et des unités de recherche sont réunies au moins trois fois par an.</p> <p>Le-a directeur-trice de l'UFR est assisté d'au minimum quatre directeurs-trices adjoints-es chargés-es respectivement de la formation, de la recherche, des affaires générales et étudiant.</p> <p>Les directeurs-trices adjoints-es sont nommés-es par le-a directeur-trice de l'UFR et choisis-es parmi les enseignants-es-chercheurs-es, enseignants-es et chercheurs-es en position d'activité à l'UFR ALLSH et parmi les élus étudiants au conseil de l'UFR pour le directeur-trice adjoint-e étudiant-e.</p> <p>Les missions du-de la directeur-trice de l'UFR ainsi que celles de ces adjoints-es sont définies au titre IV des présents statuts.</p> <p>Le-a directeur-trice de l'UFR est également assisté-e, à l'échelon centralisé de la composante, d'un-e responsable administratif-ve.</p> <p>Le-a responsable administratif-ve met en œuvre, anime et coordonne les personnels et l'emploi des moyens de l'UFR pour l'exercice de ses missions dont il-elle assure la gestion en conformité avec la politique de l'établissement et en liaison avec les services centraux.</p> <p>À ce titre, il-elle exerce notamment une mission d'aide au pilotage de la composante.</p>
Titre II – Le conseil de l'UFR		Titre II – Le conseil de l'UFR	
<p>Article 6 – Composition</p>	<p>L'UFR est administrée par un conseil composé de 40 membres.</p> <p>Le conseil comprend 32 membres élus appartenant aux collèges électoraux prévus par les articles D 719-1 à D 719-4 du code de l'éducation.</p> <p>1 – Enseignants-es-chercheurs-es, enseignants-es et chercheurs-es :</p> <p>A - Collège des professeurs-es et personnels assimilés : 10 représentants-es.</p> <p>B - Collège des autres enseignants-es-chercheurs-es, enseignants-es et personnels assimilés : 10 représentants-es.</p> <p>2 - Collège des usagers (étudiants-es régulièrement inscrits-es en formation initiale, en formation continue ainsi que les auditeurs-trices) : 6 représentants-es.</p> <p>3 - Collège des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, social et de santé : 6 représentants-es.</p> <p>En outre, le conseil comprend 8 personnalités extérieures désignées parmi les catégories fixées à l'article L719-3 du Code de l'Éducation, selon la répartition suivante :</p> <p>• Au titre de la catégorie 1 : « Représentants des collectivités territoriales, des activités économiques et, notamment des organisations syndicales d'employeurs et de salariés, ainsi que des organismes du secteur de l'économie sociale, des associations scientifiques et culturelles, des grands services publics et, éventuellement, des enseignements du premier et du second degrés » :</p> <p>-1 représentant-e du conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur ainsi que son-sa suppléant-e, -1 représentant-e du conseil départemental des Bouches-du-Rhône ainsi que son-sa suppléant-e, -1 représentant-e de la Ville de Marseille ainsi que son-sa suppléant-e, -1 représentant-e de la Ville d'Aix-en-Provence ainsi que son-sa suppléant-e.</p> <p>Au titre des activités économiques, des organismes du secteur de l'économie sociale, des associations scientifiques et culturelles :</p> <p>- 1 représentant-e de l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) - 1 représentant-e du CEREQ (Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications)</p> <p>Ces personnalités, comme celles des collectivités territoriales sont désignées par leurs structures respectives, en binôme avec un suppléant de même sexe.</p> <p>• Au titre de la catégorie 2 : 2 personnalités, désignées par le conseil à titre personnel, Les modalités de cette désignation sont précisées à l'article 14 b) des présents statuts.</p> <p>Les directeurs-trices des autres composantes du secteur ALLSH, les directeurs-trices adjoints-es de l'UFR et le-a responsable administratif-ve de l'UFR sont invités-es permanents-es.</p> <p>Le-a directeur-trice de l'UFR peut inviter toute personne dont la présence lui paraît souhaitable à participer au conseil.</p>	<p>Article 6 – Composition</p>	<p>L'UFR est administrée par un conseil composé de 40 membres.</p> <p>Le conseil comprend 32 membres élus appartenant aux collèges électoraux prévus par les articles D 719-1 à D 719-4 du code de l'éducation.</p> <p>1 – Enseignants-es-chercheurs-es, enseignants-es et chercheurs-es :</p> <p>A - Collège des professeurs-es et personnels assimilés : 10 représentants-es.</p> <p>B - Collège des autres enseignants-es-chercheurs-es, enseignants-es et personnels assimilés : 10 représentants-es.</p> <p>2 - Collège des usagers (étudiants-es régulièrement inscrits-es en formation initiale, en formation continue ainsi que les auditeurs-trices) : 6 représentants-es.</p> <p>3 - Collège des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, social et de santé : 6 représentants-es.</p> <p>En outre, le conseil comprend 8 personnalités extérieures désignées parmi les catégories fixées à l'article L719-3 du Code de l'Éducation, selon la répartition suivante :</p> <p>• Au titre de la catégorie 1 : « Représentants des collectivités territoriales, des activités économiques et, notamment des organisations syndicales d'employeurs et de salariés, ainsi que des organismes du secteur de l'économie sociale, des associations scientifiques et culturelles, des grands services publics et, éventuellement, des enseignements du premier et du second degrés » :</p> <p>-1 représentant-e du conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur ainsi que son-sa suppléant-e, -1 représentant-e du conseil départemental des Bouches-du-Rhône ainsi que son-sa suppléant-e, -1 représentant-e de la Ville de Marseille ainsi que son-sa suppléant-e, -1 représentant-e de la Ville d'Aix-en-Provence ainsi que son-sa suppléant-e.</p> <p>Au titre des activités économiques, des organismes du secteur de l'économie sociale, des associations scientifiques et culturelles :</p> <p>- 1 représentant-e de l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) - 1 représentant-e de la Fondation Vasarely</p> <p>Ces personnalités, comme celles des collectivités territoriales sont désignées par leurs structures respectives, en binôme avec un suppléant de même sexe.</p> <p>• Au titre de la catégorie 2 : 2 personnalités, désignées par le conseil à titre personnel, Les modalités de cette désignation sont précisées à l'article 14 b) des présents statuts.</p> <p>Les directeurs-trices des autres composantes du secteur ALLSH, les directeurs-trices adjoints-es de l'UFR et le-a responsable administratif-ve de l'UFR sont invités-es permanents-es.</p> <p>Le-a directeur-trice de l'UFR peut inviter toute personne dont la présence lui paraît souhaitable à participer au conseil.</p>

Modification de l'article 5 – Organisation de l'UFR : Vice-décanat étudiant

VOTE

Modification de l'article 6 – Composition du conseil de l'UFR

Changement d'une personnalité extérieure
au titre de la catégorie 1 : remplacement du
CEREQ (Centre d'Etudes et de Recherches
sur les Qualifications) par la
Fondation Vasarely

VOTE

9. Conventions de partenariat pédagogique

2024-18665	Convention de partenariat	Entracte, en charge de la gestion du lieu : « 3 bisf, Centre d'arts contemporains d'intérêt national » / Association	Le 3 bis f est un centre d'arts contemporains qui accueille des artistes en résidence de recherche et de création dans les murs de l'hôpital psychiatrique Montperrin. Situé à proximité du centre-ville, ce lieu a développé au fil des années un projet singulier de créations contemporaines tant dans le domaine du spectacle vivant que dans celui des arts visuels au sein de son centre d'art labellisé Centre d'art contemporain d'intérêt national. Tous les publics sont accueillis sans distinction aucune et participent auprès des artistes à plusieurs moments de rencontres autour de leurs projets (ateliers de pratique artistique, visites, répétitions publiques, créations, représentations, expositions).	La présente convention définit le contenu et les modalités du partenariat entre Aix-Marseille Université Formation Arts Plastiques et L'Association Entr'Acte / 3 bis f - Centre d'arts contemporains d'intérêt national dans le cadre de l'enseignement formation en Arts plastiques et sciences de l'art. L'objectif de cette convention est de proposer aux étudiants des visites dédiées au 3 bis f, centre d'arts contemporain, pour l'année 2024-2025 collaboration avec AMU, UFR ALLSH, Département Arts, section Arts plastiques	Arts / Nathalie CONTENAY	01.12.2024 au 01.07.2025
2024-18670	Convention de partenariat	Ville de Marseille / Service des Bibliothèques		<p>La Ville de Marseille et notamment les bibliothécaires du Réseau des bibliothèques municipales se sont rapprochées d'AMU et de son UFR ALLSH chargés d'enseigner en Master « Création littéraire » et en Master Lettres, parcours Monde du livre, spécialité qui a pour objectif de former les professionnels du livre auteur, libraire, bibliothécaire, éditeur.</p> <p>Grâce à ce partenariat, les bibliothécaires partageront leurs connaissances professionnelles avec les étudiants par l'organisation de séminaires, de cours donnés sur la littérature jeunesse et le métier de bibliothécaire, l'accueil des étudiants.</p> <p>Ce partenariat sera aussi un des facteurs dans la mise en place d'actions de valorisation et de recherche autour du fonds de conservation de l'île aux livres et des fonds du département Langues et Littérature.</p> <p>Les étudiants du master Mention « Création Littéraire » et du Master Mention « Lettres, parcours Monde du livre » effectueront des travaux de recherche en littérature jeunesse notamment en vue de l'organisation conjointe d'un séminaire tenu à la Bibliothèque de l'Alcazar.</p>	Lettres / Cécile VERGEZ SANS	Année universitaire 2024-2025, reductible trois fois par tacite reconduction
2025-18739	Convention de partenariat	Le Ballet Preljocaj Pavillon Noir / Association	Résolument contemporain, le Ballet Preljocaj, Centre Chorégraphique National, compte une soixantaine de créations, 30 danseurs permanents et donne près de 120 représentations par an en France et dans le monde entier. Le Pavillon Noir est un lieu entièrement dédié à la danse à Aix-en-Provence, doté de quatre studios et un théâtre. Il abrite le Ballet Preljocaj depuis 2006 et propose une programmation à l'année pour tous les publics.	Dans le cadre de sa mission de sensibilisation à la danse contemporaine, le Ballet Preljocaj s'engage à mettre en œuvre en mars 2025, pour les étudiants du département FLE et du Service Universitaire des Langues, un projet pédagogique en lien avec les artistes programmés au Pavillon Noir. Ce projet permet d'accompagner les futurs enseignants de FLE dans la réflexion et la mise en place d'actions culturelles à destination de personnes allophones par le média de la danse.	Lettres / Cécile VERGEZ SANS	Année universitaire 2024-2025, reductible trois fois par tacite reconduction

Entracte / 3bisf

VOTE

Ville de Marseille / Service des Bibliothèques

VOTE

Le Ballet Preljocaj Pavillon Noir

VOTE

Merci de votre
attention

amU Faculté des arts, lettres,
langues et sciences humaines
Aix Marseille Université

amU
Aix Marseille Université